

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

insertion professionnelle Question écrite n° 30194

### Texte de la question

M. Arnaud Robinet appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conclusions de la 21e enquête d'insertion de la conférence des grandes écoles (CGE), publiée ce 18 juin 2013. Presque 16 % des jeunes diplômés d'école de management décrochent un premier job hors de nos frontières, soit 3 points de plus que l'année précédente. Une proportion qui atteint même les 22,9 % chez les diplômés d'écoles de commerce. Cette "fuite", si elle peut être considérée comme positive en termes d'expérience et de connaissances, n'en est pas moins inquiétante. Elle est en effet la conséquence du manque de débouchés actuels dans notre pays et pourrait avoir comme résultat final, la perte de nos meilleurs éléments qui iront exercer leurs talents à l'étranger. Il est donc absolument nécessaire de redonner confiance en notre pays à notre jeunesse. Aussi, il souhaiterait connaître les pistes du Gouvernement pour refaire de la France une terre d'attraction pour les jeunes entrepreneurs et actifs issus de nos universités.

### Texte de la réponse

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en France est importante. En effet, 91 % des titulaires d'un diplôme de master ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) sont en emploi trente mois après leur entrée dans la vie active. Le taux d'insertion s'élève à 92 % pour les titulaires d'une licence professionnelle. En ce qui concerne les diplômés issus d'une école supérieure le taux d'emploi est de 83,5 % pour les ingénieurs et de 81,5 % pour les managers. Les écoles et les universités développent en effet des formations dont l'objectif premier est de favoriser une insertion de qualité de leurs diplômés pour le développement des entreprises du territoire. Cependant, la nature et les perspectives offertes par le secteur marchand en France ne dépendent pas de la seule qualité des formations. L'expatriation des diplômés pour occuper un 1er emploi concerne essentiellement les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau master. Par ailleurs, l'étude de la répartition géographique du 1er emploi occupé par les diplômés de niveau master des universités et des grandes écoles (promotion 2008) montre que 44 % d'entre eux travaillent à l'extérieur de leur région d'origine, l'Ile de France représentant à elle seule 30 % des diplômés en emploi issus de l'université. Ceux qui occupent un poste à l'étranger ne représentent que 15 % de ces diplômés et 12 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs. Les écoles ont pour ambition première de permettre aux entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, de recruter des jeunes compétents, capables de répondre aux enjeux économiques actuels. Dans un monde de globalisation de l'économie et dans un contexte d'évolution concurrentielle des marchés au niveau mondial, un début de carrière à l'international participe à l'enrichissement de l'expérience professionnelle.

#### Données clés

Auteur: M. Arnaud Robinet

Circonscription: Marne (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 30194

Rubrique : Emploi

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE30194

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche **Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>25 juin 2013</u>, page 6590 Réponse publiée au JO le : <u>13 août 2013</u>, page 8767